

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la demande formulée par la société SAS OUATTITUDE, dont le siège est situé SERVIAN (34290), P.A.E. de la Baume, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de fabrication de ouate de cellulose (augmentation de la production d'une usine existante) à la même adresse, relevant de la rubrique n° 2445 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (activité de transformation de papier et carton).

Cette demande sera soumise à une enquête publique du vendredi 14 décembre 2012 au lundi 14 janvier 2013 inclus.

Monsieur Alain PALAT, commandant de police judiciaire honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête (qui comprend l'étude d'impact réglementaire ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale) ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de SERVIAN, commune d'implantation de l'installation, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est M. Jean-Michel BŒUF, Président de la société OUATTITUDE – Tél : 04.67.30.74.51 / Fax : 09.72.27.43.65.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner si elles le souhaitent leurs observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de SERVIAN, commune d'implantation de l'installation.

Le Commissaire enquêteur recevra les observations, propositions ou contre-propositions du public, en mairie de SERVIAN, les :

- Vendredi 14 décembre 2012 de 9h à 12h
- Vendredi 21 décembre 2012 de 9h à 12h
- Jeudi 27 décembre 2012 de 9h à 12h
- Mercredi 9 janvier 2013 de 9h à 12h
- Lundi 14 janvier 2013 de 15h à 18h (clôture).

Les communes concernées par le périmètre d'affichage (rayon de 1 km autour du périmètre de l'installation) et comprises dans le périmètre de l'enquête publique sont : SERVIAN.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de SERVIAN, commune d'implantation de l'installation, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (http://www.herault.pref.gouv.fr/actions/ICPE_rapports_enquetes/enquetes_publicques.shtml), du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.